

AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

**Communes de Bordeaux, Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon
Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de la
déclaration d'utilité publique du projet de transport en commun « Ligne de bus
express Pellegrin, Thouars et Malartic »**

Monsieur Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur la mise en compatibilité du Plan local d'Urbanisme dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet « Ligne de bus express Pellegrin, Thouars et Malartic ».

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à la Mairie de quartier Bordeaux Saint Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux : 18 place de l'Eglise Saint Augustin - 33000 Bordeaux
- à la Mairie de Gradignan : allée Gaston Rodrigues – 33170 Gradignan
- à la Mairie de Talence : rue du Professeur Arnozan – 33400 Talence
- à la Mairie de Villenave d'Ornon : 14 bis rue du Professeur Calmette – 33140 Villenave d'Ornon
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du jeudi 21 décembre 2023 à 12 heures.

Le Président de Bordeaux Métropole.